REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET "APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE L'APV-FLEGT AU CONGO"

– APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT –

Informations générales

Pays :	République du Congo
Ville/Localité :	Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie
Numéro de l'avis du contrat :	CCG1108 APV-FLGT CONGO-
Date de publication :	21/05/2015
Date limite :	21/06/2015
Agence de financement :	DFID Agence Française de Développement Agence de financement
Acheteur :	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable –Congo –FLEGT
Langue d'origine :	Français
Contact :	
Adresse :	Jean-Claude BOZONGO Directeur des Etudes et de la Planification. Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable. Palais des verts. Face Hôpital Blanche Gomez. BP : 98 Brazzaville-République du Congo
Adresse électronique :	bjcclaude@yahoo.fr

Objet

Le 17 mai 2010 a été signé un Accord de Partenariat Volontaire (APV) FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) entre le Congo et l'Union Européenne (UE). Cet APV vise à encourager la gestion durable des forêts par le respect de la légalité forestière en vigueur dans l'optique de la délivrance de certificats de légalité reconnus sur les marchés européens.

Le Projet « Appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT au Congo » financé par une subvention du DFID et mis en œuvre par l'Agence Française de Développement (AFD) vise un appui à la République du Congo pour la mise en œuvre de son Accord de Partenariat Volontaire pour l'application des réglementations forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux. Le Projet a pour vocation d'agir en complémentarité des différentes initiatives en cours afin de contribuer à rendre l'APV UE-Congo opérationnel. Ce projet est prévu pour une durée de trois ans.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêts concerne la mise à disposition, via un bureau d'étude, un association, un consortium ou une Organisation Internationale, d'un Assistant Technique Principal (ATP) résident en charge de la coordination générale, de la gestion administrative et financière et de la gestion des équipes du projet « Appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT au Congo ».

Dans ce cadre, l'ATP a pour mission de mettre en œuvre et de coordonner le projet, en conformité avec la Convention Financière signée entre la République du Congo et l'Agence française de Développement, ainsi qu'avec le *Memorandum of Understanding* signé entre l'AFD et le gouvernement Britannique et relatif à la délégation de fonds.

L'ATP agit comme responsable du projet au Congo, et intervient en conseil et appui à la maîtrise d'ouvrage de celui-ci, le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD). Les prestations attendues de l'Assistant Technique Principal visent :

-La coordination des activités menées dans le cadre du programme, ainsi que la gestion des équipes;
-Le suivi budgétaire et financier du programme ;
-L'appui et le conseil au MEFDD sur l'ensemble des problématiques et sujets relatifs au processus FLEGT, et de manière générale au secteur forestier dans le Bassin du Congo ;
- La représentation du programme dans les ateliers, événements et forums, nationaux, sous-régionaux et internationaux, liés au processus FLEGT et à l'APV UE-Congo en assurant sa bonne complémentarité avec les initiatives des autres partenaires techniques et financiers ;
-L'ajustement des activités du projet dans l'optique d'optimiser les synergies et la bonne utilisation des fonds du programme.

Le Ministère de l'Economie Forestière invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Critères de sélection des candidats

Profil attendu de l'ATP mobilisé via un bureau d'étude, une association, un consortium, ou une Organisation Internationale.
Ingénieur Forestier Senior (ou équivalent)

- Expérience d'au moins 5 ans en gestion & gouvernance forestière dans le Bassin du Congo ;
- Parfaite maîtrise du processus FLEGT ;
- Bonne compréhension des dynamiques relatives à la certification des concessions forestières ;
- Connaissances des acteurs de la gestion forestière, ainsi que des procédures des bailleurs de fonds ;
- Compétences en gestion de projet, suivi des activités, gestion budgétaire ;
- Bonnes capacités de synthèse, de communication écrite et orale, de dialogue avec les parties prenantes.

En cas de non exécution des prestations objet à sous traitance, seul le candidat titulaire du marché est responsable. A cet effet, il répond de ce désagrément devant le maître d'ouvrage et l'Agence.
Le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable dressera une liste restreinte d'environ six candidats présélectionnés, sur la base des candidatures reçues.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 juin 2015 à 13 heures 00.
.
E-mail : michel_elenga2003@yahoo.fr
Michel ELENGA Directeur de Cabinet.

E-mail : bjcclaude@yahoo.fr
Jean Claude BOZONGO, Directeur des Etudes et de la Planification.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Direction des Etudes et de la Planification
Palais de vert - Face Blanche Gomez
Brazzaville – République du Congo
Tél. : 05-505-50-76

Fait à Brazzaville le 20 mai 2015.

Henri DJOMBO
Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable